

Appel à projets : Résidences de création janvier-décembre 2018

Art contemporain en espace public / Fabrique d'espaces artistiques

1. CONTEXTE ET CADRE :

L'Art Rue est une association tunisienne porteuse de projets artistiques citoyens et innovants en espace public, en articulation avec le territoire. Elle souhaite démocratiser l'art contemporain en travaillant au plus proche des communautés.

Depuis 2015, l'Art Rue bénéficie d'un lieu de travail qu'elle ouvre pour **soutenir la jeune création contemporaine en Tunisie** (dans tous les domaines), sa diffusion et son exercice dans les communautés moins privilégiées. Le territoire de travail est la médina de Tunis, ses faubourgs, ses habitants, enfants, commerçants et artisans.

Nous proposons 2 types de résidences **pour l'année 2018** :

- **Résidence artistique dans la médina de Tunis avec les communautés**
- **Résidence artistique dans une école primaire de la médina ou plus généralement avec des enfants**

Pour ces résidences l'ART RUE mettra à la disposition des artistes **un budget de production et un accompagnement personnalisé**, pour développer leur capacité, les aider dans leur démarche artistique, la recherche de financement et l'infrastructure logistique.

2. OBJECTIFS DES RESIDENCES:

Les résidences sont organisées pour :

- Soutenir la création artistique en Tunisie et développer les capacités des jeunes artistes
- Encourager les artistes à s'immerger dans la médina de Tunis en impliquant les communautés dans différents aspects du travail **ou** encourager les artistes à s'immerger dans le milieu scolaire travaillant avec les enfants et enseignants
- Développer des liens forts entre art contemporain / société / citoyenneté / économie / patrimoine... **dans une démarche participative et immersive.**
- Amener l'art là où il n'est pas et lui donner sa place dans le développement social et économique pour qu'il s'épanouisse au sein de communautés moins privilégiées

3. CRITERES DE SELECTION ET CONDITION DE PARTICIPATION

- Ces résidences s'adressent à des artistes professionnels ou se destinant à l'être, de toutes disciplines. Les candidats pourront répondre seuls ou en collectif
- Tous les candidats devront résider officiellement en Tunisie
- Les candidats devront être totalement disponibles pour une durée minimale de deux mois consécutif et maximale de 3 mois

- Les projets artistiques développés durant la résidence **devront tous déboucher sur une création qui sera présentée au public**

4. CONDITIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'Association L'ART RUE mettra à la disposition des résidents :

- un lieu de travail
- le matériel technique de l'association (sous-réserve de disponibilité)
- une équipe de travail sur rendez-vous (encadrement artistique, chargé de production, direction technique et chargé de communication)

L'Association L'ART RUE assumera :

- Les frais de voyage de l'artiste de son lieu d'habitation à Tunis A/R (sur justificatif)
- L'hébergement à Dar Bach Hamba (si nécessaire)

L'Association L'Art Rue est soutenue par la Fondation DROSOS, [en partie] par l'Open Society Foundations, par MIMETA et par le ministère des Affaires Culturelles.

- Les per diem pour un montant forfaitaire de 20 dinars/jour
- Une rémunération forfaitaire de 900 dinars pour la durée de la résidence
- Une enveloppe de production et de création
- La communication pendant la résidence et publicité et presse pour la création

CONSTITUTION DES DOSSIERS ET CALENDRIER :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- **Un curriculum vitae + portfolio, vidéos, photos de vos travaux artistiques antérieurs**
- **Une proposition artistique détaillée de votre projet** (La note d'intention ne doit pas dépasser trois pages et doit retracer les questions suivantes : Idée générale et questionnements soulevés par le projet, justification de cette idée générale dans le contexte tunisien, méthodologie de travail avec ou autour des communautés, concept artistique et aboutissement esthétique du projet.)
- **La date indicative de démarrage de la résidence**

Les dossiers pourront être rédigés **en français ou en arabe** et devront être envoyés par courrier ou par mail à : **Association L'ART RUE / 40 rue Kouttab Louzir / 1007 Tunis Médina - residences.lartue@gmail.com**

Date limite de dépôt des candidatures : **1^{er} décembre 2017 minuit** (cachet de la poste ou heure du mail faisant foi).

5. PROCEDURES ET COMITÉ DE SÉLECTION :

La procédure de sélection s'établira en plusieurs temps

1. **8 décembre** : Résultat de la présélection
2. **11-15 décembre** : Rencontre avec les candidats présélectionnés et formation pour les aider à compléter et parfaire leur dossier de candidature final
3. **6 janvier 2018** : date limite d'envoi du dossier final complet de candidature
4. **15 janvier** : Annonce des candidats sélectionnés pour l'année 2018

Le jury sera composé des membres de l'ART RUE ainsi que d'artistes, programmeurs et/ou experts extérieurs invités en fonction des dossiers reçus.

Nous serons attentifs à un certain nombre de points tels que : la qualité artistique et esthétique du projet ; la pertinence du projet dans son rapport à l'espace public et aux populations, la démarche participative, l'adéquation du projet aux problématiques du territoire

Pour en savoir plus sur l'Association L'Art Rue, vous pouvez visiter notre site www.lartue.com ou notre page facebook www.facebook.com/AssociationLartRue/?fref=ts